



Nautiques d'Argelès : quel est le programme ?



Après Leucate et Banyuls, le Trophée du parc marin vivra sa dernière escale les 3 et 4 juin, à Argelès-sur-Mer. On y fêtera la voile, sa convivialité et son adhésion à une éthique écoresponsable. Régatiers, plaisanciers, amoureux de la Méditerranée et des Pyrénées-Orientales, rejoignez-nous. Le [yacht-club Argelès Racou \(YCAR\)](#) vous promet, avec *Les Nautiques d'Argelès*, une finale... détonnante !

« Le Trophée du parc marin, nous l'avons voulu pour réunir les clubs du département et marquer notre préoccupation vis-à-vis de l'environnement », rappelle Gilles Garrigue, l'un des responsables du comité départemental de voile des Pyrénées-Orientales (CDV 66) et du yacht-club Argelès Racou (YCAR). « C'est tellement plus cohérent et plus efficace d'organiser ensemble le programme annuel des régates, de promouvoir ensemble les écogestes dans la navigation », relève celui qui participera aux seizièmes *Nautiques d'Argelès*, sur *Maupiti*, son bateau, les 3 et 4 juin.





Outre qu'elle marque traditionnellement la fin de la saison nautique avant l'été, cette régata constitue la grande finale du Trophée du parc marin. Fixés début juin, *Les Nautiques d'Argelès* offrent en général aux équipiers des conditions climatiques très favorables. De surcroît, ils naviguent devant un panorama exceptionnel : à Argelès, les Pyrénées rencontrent les plaines du Roussillon et plongent dans la Méditerranée.

Ainsi, les concurrents profiteront de parcours construits le samedi 3 juin et d'un parcours côtier le dimanche 4 juin, qui les mènera jusqu'à Cerbère, le long de la magnifique côte rocheuse. Mais, « *Les Nautiques*, ce n'est pas seulement une régata ;

ce sont aussi des animations à terre », relève Mick Lafond, l'un des membres du bureau d'YCAR. « Il est très important pour nous d'accueillir les familles des régatiers dans la convivialité ». D'où un programme festif alléchant.

Vendredi 2 juin, tout commence

18h : le yacht-club Argelès Racou accueillera les équipages à son club house, pour un pot de bienvenue et finalisera les inscriptions.

Samedi 3 juin, 8h30-18h : une grande journée autour des Nautiques d'Argelès

8h30 : les équipages se retrouveront au club house d'YCAR, qui leur offrira le petit déjeuner, *Esmorzar català*, à **9h**.

10h : ce sera l'heure, pour YCAR, de briefer les équipages sur les courses.

11h : les habitables seront prêts sur l'eau et les courses débiteront. Leur retour est prévu à **17h**.

18h : YCAR proposera une collation aux régatiers.

Les amateurs pourront, dès 9h, embarquer sur des barques catalanes pour naviguer sur le front de mer et admirer la régata. Le public assistera, au port, à des tournois de rameurs pittoresques de la région (*Llaguts de Rems*).

Quarante ans de voile à Argelès

Le yacht-club Argelès Racou (YCAR) existe depuis 38 ans. Il compte aujourd'hui une centaine d'adhérents avec voiliers et bateaux à moteur. Partenaire du comité départemental de voile des Pyrénées-Orientales (CDV 66), il a pour objectif d'apporter une dynamique au port de plaisance d'Argelès, en organisant des événements autour de la voile. « Des régates, mais pas seulement, avance Mick Lafond,

l'un de ses membres. Nous sommes aussi à l'origine d'animations sur le port, comme un petit marché de l'occasion dans le nautisme et les activités autour des régates. C'est un club où l'amitié prévaut, ouvert à tout le monde. »

De fait, YCAR supervise trois régates majeures en Occitanie : *Les Nautiques d'Argelès* en juin ; *le Ski-voile*, qui associe, en octobre,

challenges en mer et en montagne et *Femmes à la barre*, en avril, dont les skippers sont des femmes, à la tête d'équipages mixtes.

Le principal enjeu du yacht-club Argelès Racou ? Attirer des adhérents plus jeunes pour que la voile en habitable, pratique douce et compatible avec la préservation de l'environnement marin, perdure. D'où sa contribution au Trophée du parc marin.



Samedi 3 juin, 19h : top départ pour la soirée des équipages

19h : c'est la grande brasserie d'Argelès, [Le Skipper](#), qui réunira les équipiers et leurs familles sur le port, pour un apéritif suivi, à 20h, d'un dîner.

Ils se régaleront d'une paëlla géante. Et, pour respecter l'esprit écologique du Trophée du parc marin. YCAR a demandé au traiteur sélectionné de s'engager à la confectionner avec des produits frais, en provenance de pêcheurs locaux.

La soirée s'annonce non seulement gaie, mais instructive. En effet, YCAR a fait appel à une photographe professionnelle, [Carolyn Shü](#), pour capter la première journée de voile. Elle projettera aux convives, sur grand écran, ses photos. Ainsi, les gens restés à terre apprendront ce qui se passe en mer et comprendront mieux l'intérêt de la voile.

Le parc marin devrait intervenir pendant la soirée pour évoquer les écogestes dans la navigation. Quoiqu'il en soit, YCAR insistera, tout au long du week-end, sur les enjeux environnementaux que la pratique de la voile doit prendre en compte. « Au CDV 66, nous sommes convaincus que les régatiers ont un rôle de sensibilisation à l'écologie, indique Gilles. Nous sentons parmi eux une prise de conscience, oui. Nous évoquerons



Un prix en hommage à Jean-Marie Lacaza



Il avait contribué à mettre en place *Les Nautiques d'Argelès*. Jean-Marie Lacaza, vice-président du yacht-club Argelès Racou (après l'avoir présidé), s'en est allé le 20 décembre, à 80 ans.

Tout le monde de la voile en est affecté. C'est pourquoi *Les Nautiques d'Argelès* lui rendront hommage, le 4 juin : YCAR lâchera des fleurs le matin et remettra un prix portant son nom à l'équipage le plus méritant, le soir.

Le parcours de Jean-Marie Lacaza, dans la voile, est remarquable. Elle l'a accompagné toute sa vie. Déjà adolescent, il participait au championnat du monde de 505 en Suède. Il a été moniteur de voile en base nautique, a créé une école de croisière ; il est à l'initiative du club nautique de Canet (CNCP) et l'un des fondateurs du yacht-club de Canet-en-Roussillon (YCCR). Régatier passionné, barreur tactique, il a remporté beaucoup de courses, de Marseille à l'Espagne. Depuis quinze ans, Jean-Marie Lacaza donnait son énergie à YCAR et ses régates. A notre plus grand profit.

Nous l'aimions aussi pour ses précieux conseils sur la voile, et, au-delà, les plantes, les randonnées, la culture catalane, la cuisine. C'était un homme de grande culture, ce qui fera toujours la différence.



les écogestes, les réflexes pour le mouillage, le traitement des détritres, les nouvelles méthodes de carénage moins polluantes... »

Le trio *Combo swing*, dont deux musiciens sont adhérents d'YCAR, assurera l'animation musicale, ce samedi soir. Enfin, les équipages goûteront, ensemble, au *Cremat des Nautiques*.

Dimanche 4 juin : en souvenir de Jean-Marie Lacaza

La deuxième journée de régates débutera comme la première, avec *l'Esmorzar català* à 9h et le briefing des équipages. Cependant, à 10h30, *Les Nautiques d'Argelès* vivront un moment unique : YCAR rendra hommage à son ancien vice-président, Jean-Marie Lacaza, décédé fin décembre, par un lâcher de fleurs autour du bateau comité.



Le départ du parcours côtier est fixé à **11h**.

Alors, nous nous acheminerons vers la fin de cette belle aventure. A 17h30, le CDV 66 et YCAR remettront aux vainqueurs les prix *des Nautiques* et du Trophée du parc marin, ainsi qu'un prix baptisé *Jean-Marie Lacaza* à l'équipage le plus méritant. Et pour terminer dans la convivialité, YCAR proposera aux équipiers, à 18h30, un buffet dînatoire de clôture au yacht-club. Un grand merci à la vingtaine de bénévoles qui aideront les organisateurs ce week-end-là

16^e Nautiques d'Argelès, infos pratiques

Inscrivez-vous [ici](#) jusqu'au 1^{er} juin en fin de journée. Vous y trouverez toutes les informations sur la régates des 3 et 4 juin (avis, instructions de course...).

Tarifs :

-15 € par bateau et 10 € par membre d'équipage (skipper compris) ;

-25 € le repas du 4 juin au restaurant Le Skipper.

Les bateaux seront hébergés en franchise de port jusqu'au 9 juin.



Vous aimez naviguer ? Les régates vous font vibrer ? Ou... vous tentent ?

Participez au Trophée du parc marin du golfe du Lion édition 2023, pour vivre des régates uniques en Méditerranée et vous engager en faveur de la préservation de notre patrimoine marin.

● Le Trophée du parc marin, édition 2023, ce sont trois régates renommées, sur des plans d'eau de toute beauté :

- la *Tramontana cup*, à Leucate les 15 et 16 avril ;
- la *Rimage racing*, à Banyuls les 6 et 7 mai ;
- les *Nautiques d'Argelès*, à Argelès-sur-Mer les 3 et 4 juin.

● Le Trophée du parc marin, c'est aussi un partenariat citoyen d'exception entre l'office français de la biodiversité (l'OFB) dont émane le parc, le comité départemental de voile des Pyrénées-Orientales (le CDV 66) et les clubs de voile qui le souhaitent. L'objet de ce partenariat ? Coopérer à la sauvegarde de l'écosystème marin et montrer comment ceux qui pratiquent la voile peuvent s'impliquer en ce sens.

● Le Trophée du parc marin, ce sont enfin trois week-ends de printemps festifs, conviviaux, orchestrés par le CDV 66 et successivement, les yacht clubs de Port Leucate (YCPL), de Banyuls (le Cercle nautique), d'Argelès (YCAR). Venez apprécier, lors des régates, animations et repas prévus, notre patrimoine marin, les activités durables qu'il favorise et ses produits de qualité (pêche, etc.).

Participez au Trophée !

**Troisième régate :
Les Nautiques d'Argelès, les 3 et 4 juin**

Renseignez-vous auprès
du club organisateur,
le yacht-club d'Argelès
Racou (YCAR) :
tél. 06 26 12 48 30.



**Les inscriptions seront ouvertes à compter du
22 mai sur :**

<https://www.yacht-club-argeles.com/inscription/>

Contacts

Parc naturel marin du golfe du Lion :
Mme Alizée Martin, tél. 07 60 25 61 08
alizee.martin@ofb.gouv.fr

Comité départemental de voile (CDV 66) :
M. Laurent Sagols, président, tél. 06 82 41 03 41
laurentsagols@gmail.com





**Si vous voulez tout savoir
sur le Trophée du parc marin**



Parc marin – CDV 66 : un partenariat d'exception !

La deuxième édition du Trophée du parc marin du golfe du Lion a débuté le 15 avril à Leucate. Saviez-vous que la compétition est née en 2022, d'un partenariat inédit entre l'office français de la biodiversité (OFB) et le comité départemental de voile des Pyrénées-Orientales (le CDV 66) ? On vous raconte pourquoi.

Voilà deux ans que le Trophée du parc marin du golfe du Lion arrive, avec le printemps, pour nous faire vivre de belles régates, près des côtes de l'Aude et des Pyrénées-Orientales. A son initiative, en 2022, deux partenaires : le comité départemental de voile des Pyrénées-Orientales (CDV 66), représentant la majorité des yacht-clubs du département, et l'office français de la biodiversité (OFB). Notre motivation : promouvoir ensemble des activités écoresponsables de ce côté-là de la Méditerranée, pour sauvegarder un écosystème unique en France et montrer comment nous, qui pratiquons la voile, pouvons agir en ce sens.

La voile est écoresponsable... à condition que ceux qui s'y adonnent adoptent des comportements vertueux. Concrètement, avec le Trophée du parc marin, nous voulons vous offrir l'opportunité de vous familiariser avec de bonnes pratiques de navigation.

Organisateur du Trophée, le CDV 66 s'appuie sur vous, yacht-clubs qui fréquentez les eaux du parc marin. L'événement intègre des courses mythiques dans les communes littorales : *la Tramontana cup* à Leucate ; *la Rimage racing* de Banyuls et *les Nautiques d'Argelès*.

L'OFB, un parrain de choix pour le Trophée du parc marin

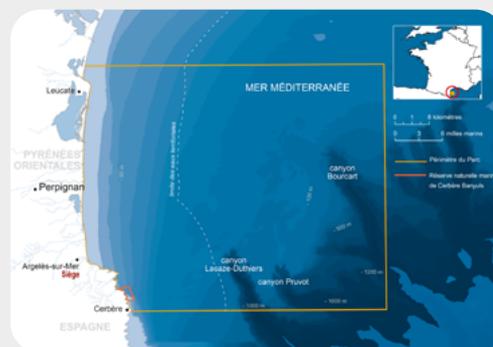
En vous proposant le Trophée du parc marin, nous vous invitons, amateurs de voile, à la pratiquer avec un impact limité



sur l'environnement. Dans cet engagement écoresponsable, le CDV 66 reçoit le soutien matériel d'un parrain de choix : l'OFB.

En 2019, l'État a chargé cet établissement public administratif de protéger et restaurer la biodiversité des territoires nationaux. L'OFB a alors récupéré les missions de l'agence française pour la biodiversité et de l'office national de la chasse et de la faune sauvage, auxquels il a succédé. Dans le patrimoine naturel sur lequel il veille, figure [le parc naturel marin du golfe du Lion](#). Un bijou.

CDV 66 et yacht-clubs s'engagent pour un Trophée éco-responsable



En contrepartie du parrainage de l'OFB, nous avons pris l'engagement, avec les clubs impliqués, de promouvoir, pendant tout le Trophée du parc marin du golfe du Lion, une pratique écoresponsable de la voile.

Ainsi, vous pourrez rencontrer les animateurs du parc marin sur leur stand, et :

- les interroger sur les bonnes pratiques de navigation ;
- mieux connaître notre espace de navigation et sa biodiversité ;
- apprendre comment contribuer au développement durable des activités maritimes et donc, à la protection de notre environnement.

A lire : les actions écoresponsables proposées lors du Trophée du parc marin, édition 2023, en page 7.



Le parc marin du golfe du Lion, notre patrimoine

Créé le 11 octobre 2011, le parc marin du golfe du Lion est un espace protégé de 4 010 km², qui couvre 35 milles nautiques au large des côtes des Pyrénées-Orientales et de l'Aude. Il mène, concomitamment, des missions environnementalistes, scientifiques et de communication.



De Leucate (Aude) à Cerbère (Pyrénées-Orientales, frontière avec l'Espagne), soit plus de cent kilomètres, vous naviguez sur une aire marine protégée : le parc naturel marin du golfe du Lion. Il touche douze communes littorales de la Méditerranée, du nord au sud : Leucate, Le Barcarès, Torreilles, Sainte-Marie-la-Mer, Canet-en-Roussillon, Saint-Cyprien, Elne, Argelès-sur-Mer, Collioure, Port-Vendres, Banyuls-sur-Mer et Cerbère.



Sa mission ? Protéger et restaurer la biodiversité de son territoire ; valoriser ses richesses, y compris humaines. Cette mission se décline en volets environnementalistes, scientifiques et de communication, avec les trois objectifs ci-contre.

1

Explorer et faire connaître l'écosystème de la portion de Méditerranée couverte (ses eaux, son biotope, les activités humaines qu'elle alimente...).

Le parc partage les données scientifiques qu'il produit avec les parties prenantes de la région.

2

Protéger son patrimoine. Le parc sensibilise la population à la préservation de l'environnement. Il mène des actions concertées pour améliorer les pratiques des opérateurs locaux (limitation des mailles des filets de pêche, etc.).

3

Contribuer au développement d'activités durables dans la région, comme la petite pêche côtière, les sports nautiques de glisse...

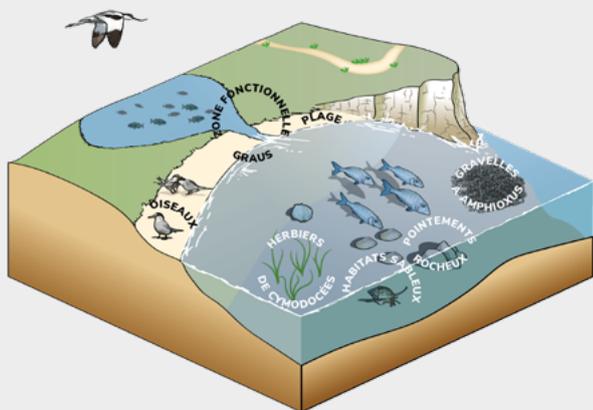
Pour avancer sur ce chemin de progrès, le parc marin emploie une vingtaine d'agents.



Le parc marin du golfe du Lion, notre patrimoine (suite)

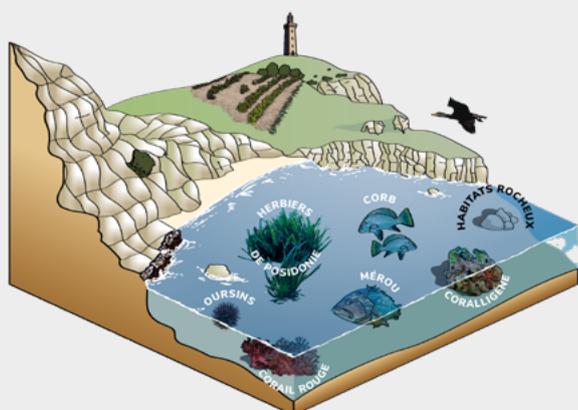
Des dauphins aux herbiers de Posidonies

Des espèces remarquables à préserver, le golfe du Lion en héberge plusieurs. En 2020, sur le fondement de ses recherches scientifiques, le parc marin a édité une brochure pour nous renseigner à cet égard. Il a identifié quatre secteurs aux enjeux de biodiversité communs.



- La côte sableuse. Elle s'étend sur les trois-quarts du littoral du parc marin, de Leucate à Argelès-sur-Mer. Elle héberge, par exemple, l'amphioxus, petit invertébré enfoui dans les fonds sableux, à quelques dizaines de mètres du bord, dans des densités probablement uniques en Méditerranée.

- Le plateau continental, source d'alimentation pour l'homme et quantité d'espèces marines, dont les grands dauphins font leur habitat de prédilection.



- La côte rocheuse, de Collioure à Cerbère, qui révèle une biodiversité d'une richesse exceptionnelle. Elle foisonne en [herbiers de Posidonies](#), espèce de plante à fleurs protégée propice à la vie (nursérie de poissons) et à l'oxygénation.

- Les canyons aux coraux profonds (canyon *Lacaze-Duthiers* au large de Banyuls), que les grands cétacés comme la baleine de Cuvier fréquentent.

Vous voulez en savoir plus sur notre biodiversité ?
Lisez [ici](#) le document de synthèse du parc marin.



Yacht-clubs et régatiers s'engagent pour l'environnement



Clubs de voile, régatiers, plaisanciers, amateurs de voile en général, lors du Trophée du parc marin, le comité départemental de voile des Pyrénées-Orientales (CDV 66) et les yacht-clubs participants vous offrent l'opportunité :

- de vous familiariser aux bonnes pratiques de navigation ;
- de mieux connaître votre espace de navigation et sa biodiversité ;
- de contribuer au développement durable des activités maritimes.

En y participant, vous agirez pour la protection de notre milieu marin.

Une bonne occasion de vous informer sur votre espace de navigation

Lors de chaque week-end de régates, à Leucate, à Banyuls et à Argelès-sur-Mer, le parc naturel marin du golfe du Lion tient des stands d'information et propose des conférences.

La première conférence a évoqué les écogestes de la navigation. Elle a eu lieu à Leucate, le samedi 15 avril, après la régata.

Vous pourrez en apprendre beaucoup sur notre espace maritime méditerranéen, ses enjeux, les activités qui s'y déploient, sa biodiversité, sa faune et sa flore. Vous pourrez également vous sensibiliser à la manière de le préserver, grâce à des comportements simples.



Des régates respectueuses de l'environnement

Dans l'organisation du Trophée du parc marin, le CDV 66 et les yacht-clubs y participant s'engagent en faveur de la préservation de notre environnement.

Comment ?

Par le soin apporté au balisage des parcours. Il est pensé pour éviter d'endommager les fonds marins et épargner leurs habitats sensibles ou protégés. Dans cette démarche, les clubs organisateurs reçoivent le soutien de l'équipe du parc marin, qui a cartographié les fonds. « Nous nous



sommes engagés à utiliser au maximum les marques naturelles et existantes sur les parcours côtiers », explique Laurent Sagols, le président du CDV 66. « Pour les parcours construits, nous ancrerons, autant que possible, les bouées en zone sableuse. » L'équipe du parc marin voudrait aussi expérimenter des bouées avec des systèmes de contrepoids pour limiter le ragage (détérioration par frottement des chaînes sur le fond).

Par l'attribution aux vainqueurs du Trophée de lots utiles, réutilisables, « issus de matériaux recyclables et corrélés aux enjeux de connaissance et de préservation du milieu marin », souligne Alizée Martin, chargée de projet du parc marin.

Par la valorisation de produits locaux, de saison (pêche durable, fruits et légumes...) et de recettes traditionnelles de la région, lors des repas et collations qui agrémenteront les régates.

Par le recours à de la vaisselle réutilisable, non jetable ou biodégradable, lors de ces repas.

Par la limitation du nombre de déchets engendrés lors du Trophée du parc marin, l'installation de points de tri pour le recyclage des déchets et le nettoyage complet des parcours et des lieux, au terme des compétitions.

Régatiers, testez et améliorez vos pratiques de navigation

Skippers et équipiers, si vous tentez l'aventure du Trophée du parc marin, vous vous engagerez sur des gestes simples, respectueux de l'environnement de l'aire marine protégée.

Des exemples ?

Vous recevrez de l'information, auprès de l'équipe du parc marin, sur les bonnes pratiques de navigation, pour réduire au maximum votre empreinte écologique :

- quelle alternative à l'antifouling ? Comment utiliser des produits de motorisation, d'entretien des habitables, à moindre impact ?
- quelles sont les conditions de mouillage autorisées ?
- quel est l'impact de l'abandon de déchets en mer ?
- comment utiliser l'eau raisonnablement lors du nettoyage des bateaux ?



Vous pourrez tester vos connaissances et comportements sur les écogestes grâce à des jeux (quizz...).

Vous vous interdirez d'abandonner des déchets, sur terre et en mer, sous peine de pénalités lors des régates.

Vous éviterez, autant que possible, l'usage de bouteilles en plastique.

Le Trophée s'ouvre à tous les clubs et amateurs de voile

Le CDV 66 et les clubs qu'il fédère y croient : la voile en général – les régates en particulier – sont des pratiques accessibles à tous. C'est pourquoi le Trophée du parc marin s'ouvre à tous les amateurs, avec ou sans voilier. Clubs de voile, passez le message autour de vous !

Nous vous proposons de faire partie des équipages, selon les places disponibles. Vous pourrez souscrire sur place une licence journalière au tarif de 10 €.

Vous profiterez de cet événement festif et pourrez élargir vos connaissances sur le parc marin, ses enjeux et la manière de vous engager pour la protection de son environnement.

Les clubs de voile qui voudront se joindre à l'événement, lors d'éditions prochaines, sont les bienvenus !